

Règlement du jeu concours organisé par SOS Malus à l'occasion du 4L Trophy



Desert Adventure!

- **Définition et conditions de participation (ex : domiciliation et âge des participants)**

Les participants doivent être majeurs, être inscrits au 4L Trophy 2018 et pouvoir justifier de ces deux éléments.

- **Dates et modalités de participation**

Le concours aura lieu en plusieurs étapes :

Etape 1 : du 19 Octobre 2017 - 18h au 29 Octobre 2017 - 23h59

Pour participer au concours, les trophétistes devront envoyer par message privé une photo avant le 29 Octobre 23h59 [sur notre page Facebook SOS Malus](#) (aucune participation par email ne sera retenue).

La photo devra représenter votre équipe ou votre vision de cette aventure ! Elle devra être créative et comporter le logo SOS Malus (logo disponible sur Google en cliquant [ici](#) ainsi que son slogan « **cherche assureur sponsors désespérément** »).

Nous vous enverrons un message pour valider votre participation après réception de toutes vos informations (photo, nom de l'équipe, page facebook, adresse email).

Etape 2 : Nous publierons les photos de toutes les équipes participantes le 30 Octobre 2017 à 18h. Vous aurez alors jusqu'au dimanche 5 novembre 2017 – 23h59 pour obtenir le plus de mention « j'aime » à votre photo. Les 5 équipes qui auront obtenu le plus de succès sur leurs photos au 5 Novembre 2017 à 23h59 seront sélectionnées pour passer à l'étape finale.

Etape 3 : La commission aura lieu le 6 novembre 2017 après midi par Skype ou dans nos locaux sur Paris en fonction de vos disponibilités. Le jury sera composé de trois personnes : Eric Labalette, directeur général de la SAS J.P Labalette, Justine Blanchin, chargée de la communication et d'un membre de la compagnie d'assurance.

Les 30 photos suivantes qui auront obtenu le plus de mention « j'aime » (minimum 50 likes) gagneront toutes 1 mois d'assurance pour la préparation en France de leur 4L du 16 novembre au 16 décembre 2017. (garantie responsabilité civile automobile obligatoire, sans assistance)



- **Dotations du concours et détail des prix à gagner**

Gain 1 : La sponsorship totale de votre 4L Trophy (jusqu'à 9000€ maximum)

Gain 2 : 30 x 1 mois d'assurance offerte pour la préparation de votre 4L en France (garantie responsabilité civile automobile obligatoire, sans assistance) du 16 Novembre au 16 Décembre. Offre sans engagement. Ni échangeable, ni remboursable, ni transférable.

Pièces à fournir pour ce lot : permis de conduire valide, copie de la carte grise du véhicule et la preuve de votre inscription au 4L Trophy

- **Modalités de désignation des gagnants**

Pour définir l'équipe gagnante du gain n°1 (cf paragraphe ci-dessus) il y aura une première sélection des 5 photos qui auront obtenu le plus de mention « j'aime » avant le 5 Novembre 2017 – 23h59. Puis une commission où nous rencontrerons les équipes via Skype ou dans nos locaux à Paris. La décision finale reviendra aux membres du jury : Eric Labalette, Directeur Général de J.P Labalette, Justine Blanchin, chargée de communication et un membre de la compagnie d'assurance. Le choix du gagnant se fera en fonction de la motivation et l'équipe. Les 30 lots d'1 mois d'assurance offerte (garantie responsabilité civile automobile obligatoire, sans assistance) seront attribués aux 30 équipes suivantes qui auront obtenu le plus de mention « j'aime » sur leurs photos (avec un minimum de 50 likes)

- **Concours conforme avec la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978.**

- Ce concours est organisé par SOS Malus (SAS J.P Labalette) et non par facebook. En cas de désaccord ou litige, facebook ne pourra être tenu responsable.

Mentions légales d'SOS Malus : J.P. LABALETTE S.A.S.
S.A.S. au capital social de 240 000 € - Code APE 6622Z - RCS PARIS 662 026 350
39/41 rue Washington 75008 Paris
Société immatriculée à l'Orias (www.orias.fr) sous le numéro 07 003 955.

